

DOMAINE DE FORMATION : ARTS, LETTRES, LANGUES

UFR DE *LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES*

REGLEMENT D'EXAMEN SPECIFIQUE AU DIPLOME DE LICENCE

MENTION : *LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES*

EDITION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2024-2025 A 2028-2029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-2 à L.612-4, relatifs au déroulement des études supérieures de premier cycle ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2024 d'accréditation de l'Université de Toulon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu le règlement général des études et des examens, adopté en CFVU le 27 juin 2024.

Vu la délibération CFVU-2024-40 relative à l'approbation des règlements d'examen spécifiques de la nouvelle offre de formation de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Section 1. Préambule

Le règlement général des études susvisé définit le cadre commun des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des formations dispensées par l'université de Toulon, hors 3^e cycle. Il convient de s'en référer.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités propres à la mention du diplôme visé.

Section 2. Déroulement de la licence

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence et sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits ECTS (*European Credit Transfert and accumulation System*).

La licence mention LEA est organisée sous la forme des parcours suivants :

- Anglais-Espagnol (L1, L2, L3)
- Anglais-Italien (L1, L2, L3)

Dans le cas d'étudiant souhaitant intégrer la formation en cours de cursus (non titulaire de la L1 ou la L2 UTLN), l'admission est soumise à un dossier de candidature selon les modalités en vigueur pour le cursus.

En L2, l'étudiant issu d'un autre établissement d'enseignement supérieur est autorisé à s'inscrire s'il a obtenu

la L1 dans la même mention ou spécialité de licence.

En L3, l'étudiant issu d'un autre établissement d'enseignement supérieur est autorisé à s'inscrire s'il a obtenu 120 ECTS dans la même mention ou spécialité de licence.

Les parcours-types de formation visant à l'acquisition du diplôme de licence sont organisés sur trois années, soient 6 semestres consécutifs notés de S1 à S6.

Pour les semestres 4, 5 et 6, l'étudiant doit choisir l'une des quatre spécialisations professionnelles proposées dans la maquette :

1. Études Politiques et Communication ;
2. FLE et ingénierie de la formation ;
3. Tourisme ;
4. Langue et Traduction.

Le choix effectué au semestre 4 est définitif.

Au sein d'une même mention, une licence permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours-types de la formation.

La licence permet de développer les compétences suivantes (faire référence au référentiel de compétences ou Fiche RNCP).

Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères

Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours

Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées

Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation

Compétence 5 : Construire son parcours de spécialisation professionnelle

Section 3. Conditions d'admission

Les conditions d'admission en premier cycle sont définies dans le règlement général des études.

Pour être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, l'étudiant doit avoir obtenu les crédits ECTS affectés à l'année et doit être admis par le jury de fin d'année.

Dans le cas d'étudiant souhaitant intégrer la formation en cours de cursus (non titulaire de la L1 ou la L2 UTLN), l'admission est soumise à un dossier de candidature selon les modalités en vigueur pour le cursus.

Section 4. Modalités d'inscription

L'inscription administrative est annuelle, personnelle et obligatoire. Les périodes et modalités d'inscription sont consultables à l'adresse : <http://www.univ-tln.fr/Inscriptions-a-l-Universite-de-Toulon.html>.

A l'issue de son inscription administrative, l'étudiant procède à son inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est obligatoire et détermine le cursus pédagogique. Elle est faite en début d'année universitaire auprès de la composante.

Chaque étudiant inscrit en licence conclut un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui prend en compte son profil, son projet personnel, son parcours de formation, les modalités destinées à favoriser sa réussite et les aménagements spécifiques à son profil.

Section 5. Organisation des enseignements

La formation de licence comprend des activités de formation diversifiées correspondant pour l'étudiant à 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

Section 6. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

6.1. Types de contrôle et modalités de la seconde chance : rattrapage

Le contrôle des connaissances et des compétences s'effectue, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance (rattrapage). Cette seconde chance consiste en une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale dans le cadre d'une seconde session. Cette session de « seconde chance » (rattrapage) est organisée à une période fixée et dans un délai raisonnable après publication des résultats de la session initiale.

6.2. Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Dans le cadre de la mise en place de SAÉ, le contrôle des connaissances et des compétences des ECUE-Ressources de la SAÉ s'effectue par des épreuves de contrôle continu.

La note de la SAÉ est déterminée sur la base d'un travail encadré et échelonné effectué par l'étudiant.

Ce travail doit obligatoirement être réalisé dans les temps impartis avec un strict respect des dates de rendu. Le non-respect des échéances pour la remise d'un travail ou la non-participation injustifiée à une étape du travail demandé entraîne l'attribution de la note de 0/20. En cas d'absence prolongée et dûment justifiée de l'étudiant, un délai supplémentaire équivalent à la durée de l'absence peut être accordé à l'étudiant pour la remise du rapport ou du projet. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. La demande doit obligatoirement être faite dans un délai de 7 jours au plus tard après la date de la première échéance, à l'enseignant responsable de la SAÉ.

Dans le cas d'une SAÉ, la seconde chance réside dans l'accompagnement formatif de l'étudiant tout au long de la SAÉ.

Dans tous les cas de productions d'écrits qu'il réalise, l'étudiant est tenu d'y adjoindre un engagement de non-plagiat.

6.3. Organisation du contrôle continu

- Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance (rattrapage) sous forme d'évaluation finale

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations dont une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE.

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, évaluation finale comprise.

Aucune évaluation y compris l'évaluation finale ne peut représenter plus de 50% de la note globale. La mise en œuvre de la seconde chance consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

- **Absence à l'évaluation finale**

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être proposée par l'enseignant. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution du résultat ABI à l'évaluation finale.

- **Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale**

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

Section 7. Modalités d'acquisition des crédits européens (ECTS) et règles de progression

7.1. Calcul des notes

Les maquettes de formation en annexe précisent la nature des épreuves, les coefficients et crédits ECTS de chaque ECUE et UE.

Dans le cadre des ECUE évalués en contrôle continu intégral, le contenu, la forme et la pondération entre les épreuves au sein des ECUE sont précisés par l'enseignant responsable de l'ECUE, par écrit, en première séance.

ECUE : La note de l'ECUE est obtenue selon la règle de calcul spécifiée dans la maquette de formation en annexe. Lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de notes (de contrôles continus, de TP, et/ou de travaux rendus, ...), la règle de calcul de la note de l'ECUE est précisée par l'enseignant par écrit en première séance.

UE : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

SEMESTRE : La note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

ANNEE : La note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

DIPLOME : La note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage (de seconde chance) pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestres ou années, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note. Le coefficient de l'ECUE, UE, semestre ou année validé(e) est alors neutralisé (il ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

7.2. Modalités de compensation

Pour obtenir les crédits ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- soit les obtenir directement en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- soit les obtenir par compensation.

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. L'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

Modalité 1 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles et les semestres au sein d'une même année se compensent.

Modalité 2 : Note seuil pour la compensation entre ECUE au sein d'une UE

En L1, une note seuil de 8/20 est obligatoire pour les ECUE composant les UE de langues (UE 11, 12, 21, 22 et 23). En dessous de cette note seuil la compensation entre ECUE à l'intérieur de l'UE ne peut pas se faire.

En L2, une note seuil de 8/20 est obligatoire pour les ECUE composant les UE de langues (UE 31, 32, 33, 41, 42 et 43).

La note seuil de 07/20 est obligatoire pour les ECUE composant les UE 34 et 44.

En dessous de cette note seuil la compensation entre ECUE à l'intérieur de l'UE ne peut pas se faire.

En L3, une note seuil de 8/20 est obligatoire pour les ECUE composant les UE de langues (UE 51, 52, 53, 61, 62 et 63).

La note seuil de 07/20 est obligatoire pour les UE 54 et 64.

En dessous de cette note seuil la compensation entre ECUE à l'intérieur de l'UE ne peut pas se faire.

7.3. Modalité de report de notes

Toute UE validée étant définitivement acquise, l'étudiant non admis en session initiale ou redoublant bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les ECUE des UE validées, et des notes supérieures ou égales à 10/20 de tout autre ECUE. L'étudiant devra alors repasser tous les ECUE des UE non validées et dont la note est inférieure à 10/20.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la seconde chance (rattrapage) ne peut pas s'appliquer aux éléments pédagogiques (résultat supérieur ou égal à 10) validés en première session.

7.4. Règles de progression et redoublement

Le passage en année supérieure est autorisé sous condition d'acquisition des 60 crédits ECTS de la maquette en cours de l'année immédiatement inférieure.

Sauf décision du jury autorisant le passage a minima, tel que défini au point 7.5, la non acquisition de la totalité de 60 crédits ECTS de l'année en cours entraîne une situation de redoublement.

7.5. Passage a minima (non obligatoire)

Sur proposition du jury, un étudiant qui, à la session de rattrapage (seconde chance), n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure, dès lors qu'il a acquis 45 crédits ECTS, ou un semestre en totalité et au minimum 15 crédits ECTS de l'autre semestre. Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être autorisé si l'étudiant n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de la L1.

7.6. Inscription tardive

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par la possibilité de passer une épreuve de substitution ou par une neutralisation des coefficients correspondants. Le choix doit figurer dans le contrat pédagogique conclu avec l'étudiant en accord avec l'enseignant en charge de l'ECUE.

Section 8. Modalités d'obtention du diplôme et mentions

8.1. Validation du diplôme

Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

La délivrance du diplôme est subordonnée à :

- la validation de l'ensemble des UE (obligatoire)
- la réalisation et la soutenance du stage de L2 et L3

8.2. Diplôme de Licence

Les mentions sont délivrées aux deux sessions en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant au diplôme :

- mention passable si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 ;
- mention assez-bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- mention bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- mention très bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

Section 9. Dispositions transitoires

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de formation en 2024-2025, les dispositions jointes en annexe précisent les modalités d'acquisition, de capitalisation ou de report prévues à titre transitoire pour les étudiants redoublants. Le contrat pédagogique doit prendre en considération ces éléments.

L'étudiant redoublant qui a capitalisé intégralement un semestre en 2023-2024 voit la note et le résultat obtenus au semestre capitalisé reportés au semestre correspondant de l'année 2024-2025, même si le contenu pédagogique du semestre a été modifié.

S'agissant des semestres non validés, l'étudiant redoublant conserve le bénéfice des notes et résultats supérieurs ou égaux à 10 ainsi que les compensations et les crédits obtenus aux UE et ECUE qui se retrouvent à l'identique dans la nouvelle offre de formation. Pour ce qui est des ECUE disparus et qui ont été validés par

une note supérieure ou égale à 10 ou par compensation, les correspondances s'établissent dans le tableau qui suit.

Pour ce qui est des UE ou ECUE sans équivalent dans la mention ou le parcours choisi et qui ont été validés par une note supérieure ou égale à 10 ou par compensation, les ECTS associés demeurent définitivement acquis et un contrat pédagogique sera établi avec l'étudiant.

L'application de ces règles d'équivalence ne peut remettre en cause les décisions prises par le jury d'année 2023-2024.

L'étudiant devra s'inscrire administrativement dans l'année d'étude autorisée par cette décision.

Le bénéfice des équivalences ne sera rendu effectif qu'après la décision de jury 2023-2024.

Tout étudiant pour qui les mesures d'équivalence pourraient entraîner, par le biais des compensations ou directement, la validation de l'année ou d'un semestre pourra solliciter sa composante afin d'obtenir une autorisation à suivre des enseignements par anticipation. La décision sera rendue par les commissions pédagogiques d'accès ad hoc, sur proposition du jury.

Tableau de correspondance

2023-2024		2024-2025	
Diplôme (ancienne offre)		Diplôme (nouvelle offre)	
Semestre 1		Semestre 1	
Élément UE/ECUE	ECTS	Élément UE/ECUE	ECTS
13 a	2	13b	3
14a	2	11e	3
14b	2	13a	3
Semestre 2		Semestre 2	
Élément UE/ECUE	ECTS	Élément UE/ECUE	ECTS
24a	2	21e	2
24b	2	23a	2
Semestre 3		Semestre 3	
Élément UE/ECUE	ECTS	Élément UE/ECUE	ECTS
31d	2	31a	3
32d	2	31c	3
33b	2	33c	2
Semestre 4		Semestre 4	

Élément UE/ECUE	ECTS	Élément UE/ECUE	ECTS
43a	2	34a	2
UE 45	3	45g	4
Semestre 5		Semestre 3	
Élément UE/ECUE	ECTS	Élément UE/ECUE	ECTS
51d	2	51a	2
52d	2	51c	2

UFR: Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme : Licence Langues Etrangères Appliquées
Parcours 1 Anglais-Espagnol
Année du diplôme : 1ère année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire TD
S1			Semestre 1	30	30		64,00	159,00
S1	UE	UE11	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères	11	11		0,00	84,00
S1		11a	Anglais : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S1		11b	Anglais : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S1		11c	Espagnol : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S1		11d	Espagnol : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S1		11e	Étude de la langue française et maîtrise de l'expression	3	3	CC 100%		24
S1	UE	UE12	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours	12	12		24,00	60,00
S1		12a	Anglais : Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18
S1		12b	Anglais : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S1		12c	Espagnol : Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18
S1		12d	Espagnol : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S1	UE	UE13	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées	6	6		36,00	0,00
S1		13a	Histoire et enjeux du monde contemporain	3	3	CT 100%	18	
S1		13b	Environnement économique général	3	3	CC 100%	18	
S1	UE	UE14	Compétence 4 : construire son projet professionnel	1	1		4,00	15,00
S1		14a	Méthodologie du travail universitaire	1	1	CC 100%	4	6
S1		14b	Recherche documentaire	0	0	ES		3
S1		14c	PPE	0	0	ES		6

S2			Semestre 2	30	30		114,00	154,00
S2	UE	UE21	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères	10	10		0,00	84,00
S2		21a	Anglais : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S2		21b	Anglais : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S2		21c	Espagnol : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S2		21d	Espagnol : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S2		21e	Étude de la langue française et maîtrise de l'expression	2	2	CC 100%		24
S2	UE	UE22	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours	10	10		24,00	60,00
S2		22a	Anglais : Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18
S2		22b	Anglais : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S2		22c	Espagnol : Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18
S2		22d	Espagnol : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S2	UE	UE23	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées	6	6		54,00	0,00
S2		23a	Histoire et enjeux du monde contemporain	2	2	CT 100%	18	
S2		23b	Anglais : civilisation	2	2	CT 100%	18	
S2		23c	Espagnol : civilisation	2	2	CT 100%	18	
S2	UE	UE24	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation	4	4		30,00	6,00
S2		24a	Introduction au marketing	2	2	CC 100%	12	6
S2		24b	Introduction au droit	2	2	CT 100%	18	
S2	UE	UE25	Compétence 5 : construire son projet professionnel	0	0		6,00	4,00
S2		25a	Ouverture aux spécialisations professionnelles	0	0	ES	6	4

UFR: Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme : Licence Langues Etrangères Appliquées
Parcours 1 Anglais-Espagnol
Année du diplôme : 2ème année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire TD	Volume horaire TP
S3			Semestre 3		30	30		85,00	132,00	2,00
S3	UE	UE31	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		11	11		0,00	75,00	0,00
S3		31a	Anglais : Langue professionnelle	O	3	3	CC 100%		18	
S3		31b	Anglais : Renforcement	O	2	2	CC 100%		12	
S3		31c	Espagnol : Langue professionnelle	O	3	3	CC 100%		18	
S3		31d	Espagnol : Renforcement	O	2	2	CC 100%		12	
S3		31e	LV3	O	1	1	CC 100%		15	
S3		31e 1	Allemand	X						
S3		31e 2	Arabe	X						
S3		31e 3	Chinois	X						
S3		31e 4	Italien	X						
S3		31e 5	Portugais	X						
S3	UE	UE32	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		8	8		0,00	48,00	0,00
S3		32a	Anglais : Thème	O	2	2	CC 100%		12	
S3		32b	Anglais : Version	O	2	2	CC 100%		12	
S3		32c	Espagnol : Thème	O	2	2	CC 100%		12	
S3		32d	Espagnol : Version	O	2	2	CC 100%		12	
S3	UE	UE33	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		6	6		54,00	0,00	0,00
S3		33a	Anglais : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S3		33b	Espagnol : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S3		33c	Introduction à la sociologie	O	2	2	CT 100%	18		
S3	UE	UE34	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		4	4		27,00	9,00	0,00
S3		34a	Gestion commerciale de l'entreprise I	O	2	2	CC 100%	9	9	
S3		34b	Management de l'organisation	O	2	2	CC 100%	18		
S3	UE	UE35	PIX	O	1	1	Ens. Suiv.	1,00	0,00	2,00

S3	UE	UE36	TEDS	O			CT 100% ?	3,00		0,00
S4			Semestre 4	O	33	29		68,00	183,00	2,00
S4	UE	UE41	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		5	5		0,00	69,00	0,00
S4		41a	Anglais : Expression-compréhension	O	1	1	CC 100%		15	
S4		41b	Anglais : Renforcement	O	1	1	CC 100%		12	
S4		41c	Espagnol : Expression-compréhension	O	1	1	CC 100%		15	
S4		41d	Espagnol : Renforcement	O	1	1	CC 100%		12	
S4		41e	LV3	O	1	1	CC 100%		15	
S4		41e 1	Allemand	X						
S4		41e 2	Arabe	X						
S4		41e 3	Chinois	X						
S4		41e 4	Italien	X						
S4		41e 5	Portugais	X						
S4	UE	UE42	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		8	8		0,00	48,00	0,00
S4		42a	Anglais : thème	O	2	2	CC 100%		12	
S4		42b	Anglais : version	O	2	2	CC 100%		12	
S4		42c	Espagnol : thème	O	2	2	CC 100%		12	
S4		42d	Espagnol : version	O	2	2	CC 100%		12	
S4	UE	UE43	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		3	3		40,00	0,00	0,00
S4		43a	Anglais : civilisation	O	1	1	CC 100%	15		
S4		43b	Espagnol : civilisation	O	1	1	CC 100%	15		
S4		43c	Initiation à l'interculturalité	O	1	1	CC 100%	10		
S4	UE	UE44	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		3	3		24,00	21,00	0,00
S4		44a	Gestion commerciale de l'entreprise II	O	1	1	CC 100%	6	9	
S4		44b	Droit des organisations	O	1	1	CC 100%	15		
S4		44c	Marketing digital I	O	1	1	CC 100%	3	12	
S4	UE	UE45	Compétence 5 : construire son parcours de spécialisation professionnelle		10	10		0,00	45,00	0,00
		45a	Études politiques et communication :	X	6	6			45	

S4		45a1	Introduction à la communication	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45a2	Introduction aux études politiques	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45a3	Économie politique	O	2	2	CC 100%		15	
		45b	FLE et ingénierie de la formation :	X	6	6			45	
S4		45b1	Ingénierie de la formation	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45b2	Linguistique du FLE	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45b3	Culture et civilisation françaises	O	2	2	CC 100%		15	
		45c	Tourisme :	X	6	6			45	
S4		45c1	Introduction au tourisme : mondialisation, enjeux, innovations	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45c2	Acteurs publics et privés : évolution et diversité des professions (étude ce cas : la croisière)	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45c3	Les différentes situations d'accueil : besoins des clients, offres, lieux, animation de groupes	O	2	2	CC 100%		15	
		45d	Langue et traduction :	X	6	6			45	
S4		45d1	Linguistique et traduction	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45d2	Traduction argumentée	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45d3	Initiation à la traductologie	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45e	Recherche documentaire	O	0	0	ES		3	
S4		45f	Méthodologie et préparation du stage à l'étranger	O	0	0	ES		18	
S4		45g	Stage à l'étranger	O	4	4	CT 100%			
S4	UE	UE46	ECRIT+	O	1			1	0	2,00
S4	UE	UE47	TEDS	O	3			3,00		

UFR: Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme : Licence Langues Étrangères Appliquées
Parcours 1 Anglais-Espagnol
Année du diplôme :3ème année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire TD	Volume horaire TUTORAT
S5			Semestre 5		30	30		80,00	190,00	2,00
S5	UE	UE51	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		7	7		0,00	71,00	0,00
S5		51a	Anglais : Langue professionnelle	O	2	2	CC 100%		18	
S5		51b	Anglais : Renforcement	O	1	1	CC 100%		10	
S5		51c	Espagnol : Langue professionnelle	O	2	2	CC 100%		18	
S5		51d	Espagnol : Renforcement	O	1	1	CC 100%		10	
S5		51e	LV3	O	1	1	CC 100%		15	
S5		51e 1	Allemand	X						
S5		51e 2	Arabe	X						
S5		51e 3	Chinois	X						
S5		51e 4	Italien	X						
S5		51e 5	Portugais	X						
S5	UE	UE52	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		4	4		0,00	48,00	0,00
S5		52a	Anglais : Thème	O	1	1	CC 50% + CT 50%		12	
S5		52b	Anglais : Version	O	1	1	CC 100%		12	
S5		52c	Espagnol : Thème	O	1	1	CC 100%		12	
S5		52d	Espagnol : Version	O	1	1	CC 100%		12	
S5	UE	UE53	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		4	4		36,00	0,00	0,00
S5		53a	Anglais : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S5		53b	Espagnol : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S5	UE	UE54	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		9	9		44,00	20,00	2,00
S5	SAE		SAÉ : Création d'une mini-entreprise (étape 1)		5	5	SAE	2,00	8,00	2,00
	AC		accompagnement							
	MET		méthodologie							
	RES		Ressources							
S5	RA	54a	Marketing international	O	1	1	CC 100%	6	12	

S5	RA	54b	Économie internationale	O	1	1	CC 100%	18		
S5	RA	54c	Entrepreneuriat I	O	2	2	CC 100%	18	0	
S5	UE	UE55	Compétence 5 : construire son parcours de spécialisation professionnelle (au choix)		6	6			51,00	
		55a	Études politiques et communication :	X	6	6			45	
S5		55a1	Communication politique	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55a2	Storytelling politique : théorie et critique	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55a3	Storytelling politique : application	O	2	2	CC 100%		15	
		55b	FLE et ingénierie de la formation :	X	6	6			45	
S5		55b1	Ingénierie pédagogique	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55b2	Didactique du FLE	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55b3	Culture et connaissance des systèmes éducatifs	O	2	2	CC 100%		15	
		55c	Tourisme :	X	6	6			45	
S5		55c1	Géographie du tourisme	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55c2	L'offre touristique : élaboration de produits-types ou à tendance durable	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55c3	Marketing du tourisme	O	2	2	CC 100%		15	
		55d	Langue et traduction :	X	6	6			45	
S5		55d1	Linguistique appliquée	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55d2	Sous-titrage	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55d3	Traduction spécialisée	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55e	PPE	O	0		Ens. Suiv.		3	
S5	RI	55f	Recherche documentaire	O	0	0	ES		3	
S6			Semestre 6	O	30	30		72,00	153,00	2,00
S6	UE	UE61	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		4	4		0,00	30,00	0,00
S6		61a	Anglais : Expression-compréhension	O	2	2	CC 100%		15	
S6		61b	Espagnol : Expression-compréhension	O	2	2	CC 100%		15	
S6	UE	UE62	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		4	4		0,00	48,00	0,00
S6		62a	Anglais : Thème	O	1	1	CC 100%		12	
S6		62b	Anglais : Version	O	1	1	CC 100%		12	
S6		62c	Espagnol: Thème	O	1	1	CC 100%		12	
S6		62d	Espagnol : Version	O	1	1	CC 100%		12	

S6	UE	UE63	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		5	5		45,00	0,00	0,00
S6		63a	Anglais : civilisation	O	2	2	CC 100%	15		
S6		63b	Espagnol : civilisation	O	2	2	CC 100%	15		
S6		63c	Relations internationales	O	1	1	CC 100%	15		
S6	UE	UE64	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		8	8		27,00	33,00	2,00
S6	SAE		SAÉ : Création d'une mini-entreprise (étape 2)		5	5		0,00	10,00	2,00
	AC		accompagnement							
	MET		méthodologie							
	RES		Ressources							
S6	RA	64a	Marketing digital II	O	1	1	CC 100%	6	14	
S6	RA	64b	Communication digitale	O	1	1	CC 100%	6	9	
S6	RA	64c	Entrepreneuriat II	O	1	1	CC 100%	15	0	
S6	UE	UE65	Compétence 5 : construire son parcours de spécialisation professionnelle		4	4		0,00	42,00	0,00
		65a	Études politiques et communication :	X	4	4			24	
S6		65a1	Initiation à la recherche en sciences politiques	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65a2	Initiation à la recherche en communication	O	2	2	CC 100%		12	
		65b	FLE et ingénierie de la formation :	X	4	4			24	
S6		65b1	Conception de matériel didactique	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65b2	Initiation à la recherche en didactique des langues	O	2	2	CC 100%		12	
		65c	Tourisme :	X	4	4			24	
S6		65c1	Quotation et vente	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65c2	Initiation à la recherche en tourisme	O	2	2	CC 100%		12	
		65d	Langue et traduction :	X	4	4			24	
S6		65d1	Langue et technologies de l'information	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65d2	Initiation à la recherche en traduction	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65e	Méthodologie et préparation du stage professionnel à l'étranger	O	0	0	ES		18	
S6		65f	Stage professionnel à l'étranger	O	5	5	CT 100%			

UFR: Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme : Licence Langues Etrangères Appliquées
Parcours 1 Anglais-Italien
Année du diplôme : 1ère année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire TD
S1			Semestre 1	30	30		64,00	159,00
S1	UE	UE11	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères	11	11		0,00	84,00
S1		11a	Anglais : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S1		11b	Anglais : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S1		11c	Italien : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S1		11d	Italien : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S1		11e	Étude de la langue française et maîtrise de l'expression	3	3	CC 100%		24
S1	UE	UE12	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours	12	12		24,00	60,00
S1		12a	Anglais : Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18
S1		12b	Anglais : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S1		12c	Italien : Introduction aux techniques de traduction	3	3	CC 100%		18
S1		12d	Italien : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S1	UE	UE13	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées	6	6		36,00	0,00
S1		13a	Histoire et enjeux du monde contemporain	3	3	CT 100%	18	
S1		13b	Environnement économique général	3	3	CC 100%	18	
S1	UE	UE14	Compétence 4 : construire son projet professionnel	1	1		4,00	15,00
S1		14a	Méthodologie du travail universitaire	1	1	CC 100%	4	6
S1		14b	Recherche documentaire	0	0	ES		3
S1		14c	PPE	0	0	ES		6
S2			Semestre 2	30	30		114,00	154,00

S2	UE	UE21	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères	10	10		0,00	84,00
S2		21a	Anglais : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S2		21b	Anglais : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S2		21c	Italien : Expression-compréhension	2	2	CC 100%		18
S2		21d	Italien : Renforcement	2	2	CC 100%		12
S2		21e	Étude de la langue française et maîtrise de l'expression	2	2	CC 100%		24
S2	UE	UE22	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours	10	10		24,00	60,00
S2		22a	Anglais : Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18
S2		22b	Anglais : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S2		22c	Italien : Introduction aux techniques de traduction	2	2	CC 100%		18
S2		22d	Italien : Grammaire	3	3	CC 100%	12	12
S2	UE	UE23	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées	6	6		54,00	0,00
S2		23a	Histoire et enjeux du monde contemporain	2	2	CT 100%	18	
S2		23b	Anglais : civilisation	2	2	CT 100%	18	
S2		23c	Italien : civilisation	2	2	CT 100%	18	
S2	UE	UE24	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation	4	4		30,00	6,00
S2		24a	Introduction au marketing	2	2	CC 100%	12	6
S2		24b	Introduction au droit	2	2	CT 100%	18	
S2	UE	UE25	Compétence 5 : construire son projet professionnel	0	0		6,00	4,00
S2		25a	Ouverture aux spécialisations professionnelles	0	0	ES	6	4

UFR: Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme : Licence Langues Etrangères Appliquées
Parcours 1 Anglais-Italien
Année du diplôme : 2ème année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire TD	Volume horaire TP
S3			Semestre 3		30	30		85,00	132,00	2,00
S3	UE	UE31	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		11	11		0,00	75,00	0,00
S3		31a	Anglais : Langue professionnelle	O	3	3	CC 100%		18	
S3		31b	Anglais : Renforcement	O	2	2	CC 100%		12	
S3		31c	Italien : Langue professionnelle	O	3	3	CC 100%		18	
S3		31d	Italien : Renforcement	O	2	2	CC 100%		12	
S3		31e	LV3	O	1	1	CC 100%		15	
S3		31e 1	Allemand	X						
S3		31e 2	Arabe	X						
S3		31e 3	Chinois ou Russe	X						
S3		31e 4	Portugais	X						
S3	UE	UE32	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		8	8		0,00	48,00	0,00
S3		32a	Anglais : Thème	O	2	2	CC 100%		12	
S3		32b	Anglais : Version	O	2	2	CC 100%		12	
S3		32c	Italien : Thème	O	2	2	CC 100%		12	
S3		32d	Italien : Version	O	2	2	CC 100%		12	
S3	UE	UE33	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		6	6		54,00	0,00	0,00
S3		33a	Anglais : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S3		33b	Italien : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S3		33c	Introduction à la sociologie	O	2	2	CT 100%	18		
S3	UE	UE34	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		4	4		27,00	9,00	0,00
S3		34a	Gestion commerciale de l'entreprise I	O	2	2	CC 100%	9	9	
S3		34b	Management de l'organisation	O	2	2	CC 100%	18		
S3	UE	UE36	PIX	O	1	1	Ens. Suiv.	1,00	0,00	2,00
S3	UE	UE37	TEDS	O	0	0	CT 100% ?	3,00		
S4			Semestre 4	O	33	29		68,00	183,00	2,00

S4	UE	UE41	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		5	5		0,00	69,00	0,00
S4		41a	Anglais : Expression-compréhension	O	1	1	CC 100%		15	
S4		41b	Anglais : Renforcement	O	1	1	CC 100%		12	
S4		41c	Italien : Expression-compréhension	O	1	1	CC 100%		15	
S4		41d	Italien : Renforcement	O	1	1	CC 100%		12	
S4		41e	LV3	O	1	1	CC 100%		15	
S4		41e 1	Allemand	X						
S4		41e 2	Arabe	X						
S4		41e 3	Chinois ou Russe	X						
S4		41e 4	Portugais	X						
S4	UE	UE42	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		8	8		0,00	48,00	0,00
S4		42a	Anglais : thème	O	2	2	CC 100%		12	
S4		42b	Anglais : version	O	2	2	CC 100%		12	
S4		42c	Italien : thème	O	2	2	CC 100%		12	
S4		42d	Italien : version	O	2	2	CC 100%		12	
S4	UE	UE43	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		3	3		40,00	0,00	0,00
S4		43a	Anglais : civilisation	O	1	1	CC 100%	15		
S4		43b	Italien : civilisation	O	1	1	CC 100%	15		
S4		43c	Initiation à l'interculturalité	O	1	1	CC 100%	10		
S4	UE	UE44	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		3	3		24,00	21,00	0,00
S4		44a	Gestion commerciale de l'entreprise II	O	1	1	CC 100%	6	9	
S4		44b	Droit des organisations	O	1	1	CC 100%	15		
S4		44c	Marketing digital I	O	1	1	CC 100%	3	12	
S4	UE	UE45	Compétence 5 : construire son parcours de spécialisation professionnelle		10	10		0,00	45,00	0,00
		45a	Études politiques et communication :	X	6	6			45	
S4		45a1	Introduction à la communication	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45a2	Introduction aux études politiques	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45a3	Économie politique	O	2	2	CC 100%		15	
		45b	FLE et ingénierie de la formation :	X	6	6			45	
S4		45b1	Ingénierie de la formation	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45b2	Linguistique du FLE	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45b3	Culture et civilisation françaises	O	2	2	CC 100%		15	

		45c	Tourisme :	X	6	6			45	
S4		45c1	Introduction au tourisme : mondialisation, enjeux, innovations	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45c2	Acteurs publics et privés : évolution et diversité des professions (étude ce cas : la croisière)	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45c3	Les différentes situations d'accueil : besoins des clients, offres, lieux, animation de groupes	O	2	2	CC 100%		15	
		45d	Langue et traduction :	X	6	6			45	
S4		45d1	Linguistique et traduction	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45d2	Traduction argumentée	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45d3	Initiation à la traductologie	O	2	2	CC 100%		15	
S4		45e	Recherche documentaire	O	0	0	ES		3	
S4		45f	Méthodologie et préparation du stage à l'étranger	O	0	0	ES		18	
S4		45g	Stage à l'étranger	O	4	4	CT 100%			
S4	UE	UE46	ECRIT+	O	1			1	0	2,00
S4	UE	UE47	TEDS	O	3			3,00		0,00

UFR: Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme : Licence Langues Etrangères Appliquées
Parcours 1 Anglais-Italien
Année du diplôme :3ème année

SEMESTRE	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	ECTS	Coef.	MCC	Volume horaire CM GRPE entier	Volume horaire TD	Volume horaire TUTORAT
S5			Semestre 5		30	30		80,00	190,00	2,00
S5	UE	UE51	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		7	7		0,00	71,00	0,00
S5		51a	Anglais : Langue professionnelle	O	2	2	CC 100%		18	
S5		51b	Anglais : Renforcement	O	1	1	CC 100%		10	
S5		51c	Italien : Langue professionnelle	O	2	2	CC 100%		18	
S5		51d	Italien : Renforcement	O	1	1	CC 100%		10	
S5		51e	LV3	O	1	1	CC 100%		15	
S5		51e 1	Allemand	X						
S5		51e 2	Arabe	X						
S5		51e 3	Chinois	X						
S5		51e 4	Portugais	X						
S5	UE	UE52	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		4	4		0,00	48,00	0,00
S5		52a	Anglais : Thème	O	1	1	CC 50% + CT 50%		12	
S5		52b	Anglais : Version	O	1	1	CC 100%		12	
S5		52c	Italien : Thème	O	1	1	CC 100%		12	
S5		52d	Italien : Version	O	1	1	CC 100%		12	
S5	UE	UE53	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		4	4		36,00	0,00	0,00
S5		53a	Anglais : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S5		53b	Italien : civilisation	O	2	2	CT 100%	18		
S5	UE	UE54	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		9	9		44,00	20,00	2,00
S5	SAE		SAÉ : Création d'une mini-entreprise (étape 1)		5	5	SAE	2,00	8,00	2,00
	AC		accompagnement							
	MET		méthodologie							
	RES		Ressources							
S5	RA	54a	Marketing international	O	1	1	CC 100%	6	12	
S5	RA	54b	Économie internationale	O	1	1	CC 100%	18		
S5	RA	54c	Entrepreneuriat I	O	2	2	CC 100%	18	0	
S5	UE	UE55	Compétence 5 : construire son parcours de spécialisation professionnelle (au choix)		6	6		0,00	51,00	0,00
		55a	Études politiques et communication :	X	6	6			45	
S5		55a1	Communication politique	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55a2	Storytelling politique : théorie et critique	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55a3	Storytelling politique : application	O	2	2	CC 100%		15	
		55b	FLE et ingénierie de la formation :	X	6	6			45	
S5		55b1	Ingénierie pédagogique	O	2	2	CC 100%		15	

S5		55b2	Didactique du FLE	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55b3	Culture et connaissance des systèmes éducatifs	O	2	2	CC 100%		15	
		55c	Tourisme :	X	6	6			45	
S5		55c1	Géographie du tourisme	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55c2	L'offre touristique : élaboration de produits-types ou à tendance durable	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55c3	Marketing du tourisme	O	2	2	CC 100%		15	
		55d	Langue et traduction :	X	6	6			45	
S5		55d1	Linguistique appliquée	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55d2	Sous-titrage	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55d3	Traduction spécialisée	O	2	2	CC 100%		15	
S5		55e	PPE	O	0		Ens. Suiv.		3	
S5		55f	Recherche documentaire	O	0	0	ES		3	
S6			Semestre 6	O	30	30		72,00	153,00	2,00
S6	UE	UE61	Compétence 1 : Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en langues étrangères		4	4		0,00	30,00	0,00
S6		61a	Anglais : Expression-compréhension	O	2	2	CC 100%		15	
S6		61b	Italien : Expression-compréhension	O	2	2	CC 100%		15	
S6	UE	UE62	Compétence 2 : Traduire un texte ou un discours		4	4		0,00	48,00	0,00
S6		62a	Anglais : Thème	O	1	1	CC 100%		12	
S6		62b	Anglais : Version	O	1	1	CC 100%		12	
S6		62c	Italien : Thème	O	1	1	CC 100%		12	
S6		62d	Italien : Version	O	1	1	CC 100%		12	
S6	UE	UE63	Compétence 3 : Enquêter sur les principaux enjeux historiques, politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont marqué l'évolution des pays des langues étudiées		5	5		45,00	0,00	0,00
S6		63a	Anglais : civilisation	O	2	2	CC 100%	15		
S6		63b	Italien : civilisation	O	2	2	CC 100%	15		
S6		63c	Relations internationales	O	1	1	CC 100%	15		
S6	UE	UE64	Compétence 4 : Participer à la mise en place de stratégies commerciales, au développement et/ou à la création d'une organisation		8	8		27,00	33,00	2,00
S6	SAE		SAÉ : Création d'une micro-entreprise (étape 2)		5	5		0,00	10,00	2,00
	AC		accompagnement							
	MET		méthodologie							
	RES		Ressources							
S6	RA	64a	Marketing digital II	O	1	1	CC 100%	6	14	
S6	RA	64b	Communication digitale	O	1	1	CC 100%	6	9	
S6	RA	64c	Entrepreneuriat II	O	1	1	CC 100%	15	0	
S6	UE	UE65	Compétence 5 : construire son parcours de spécialisation professionnelle		4	4		0,00	42,00	0,00
		65a	Études politiques et communication :	X	4	4			24	

S6		65a1	Initiation à la recherche en sciences politiques	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65a2	Initiation à la recherche en communication	O	2	2	CC 100%		12	
		65b	FLE et ingénierie de la formation :	X	4	4			24	
S6		65b1	Conception de matériel didactique	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65b2	Initiation à la recherche en didactique des langues	O	2	2	CC 100%		12	
		65c	Tourisme :	X	4	4			24	
S6		65c1	Quotation et vente	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65c2	Initiation à la recherche en tourisme	O	2	2	CC 100%		12	
		65d	Langue et traduction :	X	4	4			24	
S6		65d1	Langue et technologies de l'information	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65d2	Initiation à la recherche en traductologie	O	2	2	CC 100%		12	
S6		65e	Méthodologie et préparation du stage professionnel à l'étranger	O	0	0	ES		18	
S6		65f	Stage professionnel à l'étranger	O	5	5	CT 100%			